



# *La Gazette*



*Chers Administrés*

*L'habitude étant d'amener quelques nouvelles par le biais de cette gazette, je me ravie par avance de l'intérêt que vous porterez à sa lecture.*

*Depuis l'année dernière, la redevance des ordures ménagères n'existe plus, dont une partie a été intégrée dans la taxe foncière bâtie et la taxe d'habitation. La différence du coût du traitement est supportée par le budget communal, malgré cela le Conseil Municipal a décidé de maintenir les même taux d'impositions pour les années 2012-2013.*

*Le résultat financier de l'année 2012, nous confirme une gestion saine et stable, avec un résultat d'exploitation en excédent de 183 996.82 euros.*

*Pour l'année 2013, le budget général de 851 172 euros nous permet de poursuivre nos ambitions de redynamiser TARSACQ avec un investissement de 433 950 euros.*

*Enfin, nous allons pouvoir voir le démarrage de la construction de la salle communale en remplacement du préfabriqué, qui, après toutes ces années de services nous confirme son état actuel.*

*Nous poursuivons en même temps le projet du réaménagement de la Mairie dont une esquisse a été présentée et approuvée par le Conseil Municipal.*

*Les projets d'urbanisation se concrétisent : secteur de l'église, deux terrains communaux et un lotissement de six maisons dont le permis d'aménager a été accordé. La viabilisation est en cours.*

*Pour le lotissement, rue de la fontaine, plusieurs rencontres avec : lotisseur, géomètre et divers services techniques ont eu lieu, permettant de finaliser le projet afin qu'il soit recevable par la suite dans le domaine public communal.*

*Les intempéries de ce printemps nous ont confirmé le bon fonctionnement du réseau d'eaux pluviales effectué lors de la première tranche, cela nous conforte à continuer le programme.*

*Tarsacq néanmoins, a été préservé des dégâts provoqués par le débordement du gave de Pau, un seul incident survenu sur l'axe qui rejoint Abos dans la Saligue, nécessite un nouvel aménagement du passage.*

*Le renforcement des berges étant pris en charge par le Syndicat Intercommunal du Gave de Pau.*

*Depuis le mois de Janvier, Monsieur Serge LASSERRE, notre employé communal est en arrêt de travail pour cause maladie. Pour pallier à son absence temporaire, nous avons recruté un contractuel à temps partiel.*

*Par sa polyvalence, ce poste nécessite de nombreuses compétences, la demande de recrutement a été instruite auprès de Pôle Emploi, malheureusement, aucun demandeur d'emploi tarsacquais n'a répondu à cette demande. Monsieur Claude REYNA - SANCHEZ a été retenu.*

*La convalescence de Monsieur LASSERRE se passe au mieux et nous lui souhaitons un retour au plus vite.*

*Aujourd'hui, TARSACQ a changé d'aspect, notre volonté de le redynamiser est toujours là, je mettrai tous les moyens nécessaire pour faire aboutir nos intentions, dans l'intérêt général.*

*Avec tout mon dévouement je vous présente mes salutations les plus cordiales.*

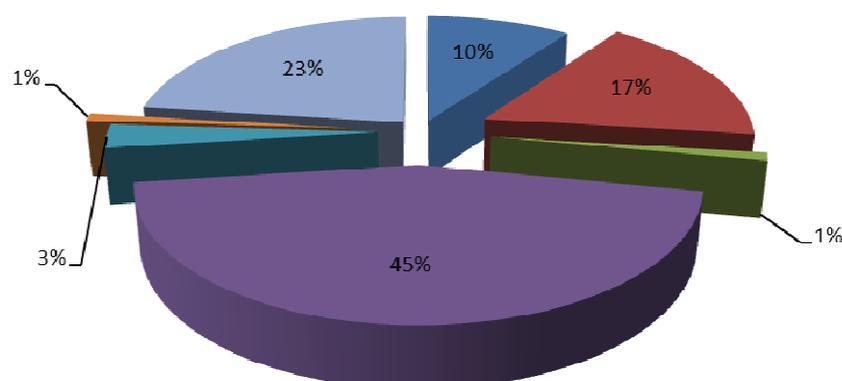
*Madame le Maire*

*Maithé Mirassou*

## BUDGET 2013 DE LA COMMUNE DE TARSACQ

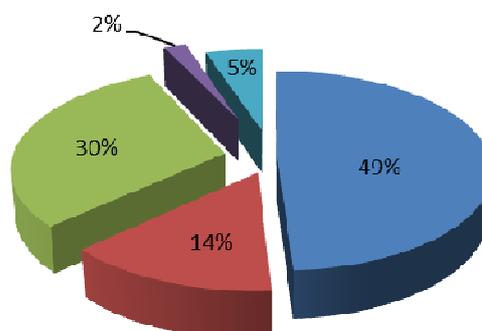
### Dépenses de fonctionnement (417 222 €)

- Charges à caractère général : Eau, électricité, maintenance bâtiments, entretien matériel, assurances, fêtes et cérémonies, frais administratifs, intérêts emprunt
- Charges de personnel : salaires et charges sociales, remboursement secrétaire ABOS
- Fonds de péréquation
- Autres charges de gestion courante : Indemnités élus, participation SIVU ABOS TARSACQ, SIM, subventions
- Charges exceptionnelles
- Amortissements
- Virement à l'investissement



### Recettes de fonctionnement (417 222 €)

- Impôts et taxes : impôts locaux, attribution CCL, pylones électriques, taxe électricité, droits de mutation
- Dotations de l'Etat
- Report excédent 2012
- Produits de gestion courante : locations terrains et salle
- Remboursement assurance (absence personnel)



## ***Aménagement du bourg en trois tranches***

La première tranche des travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux de la rue principale est maintenant bien effective. Le résultat et la qualité de l'embellissement du centre du village, nous emmène à attendre impatientement la deuxième tranche. Elle se situe du monument aux morts jusqu'après le restaurant Le Neptune.

Après de multiples démarches auprès du syndicat développement d'énergie, du Conseil Général et de la CCL, le projet de la deuxième tranche arrive à échéance. Nous allons pouvoir voir, enfin les premiers coups de pelle mécanique

Nous avons pu constater déjà l'hiver dernier, rue de l'église, le renforcement et extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement afin de viabiliser les terrains situés derrière le cimetière, concernant deux lots communaux et un lotissement de six lots.

Coût : assainissement : 52457euros, eau potable : 27342 euros

### ***Les canaux :***

- ***canal du moulin :***

Comme chaque année, il est nécessaire que l'employé communal fauche et nettoie ce canal traversant le village. En effet, les eaux pluviales de la rue principale s'y jettent ainsi que le trop plein des coteaux et de la Juscle qui vient d'Arbus.

Les fortes pluies de ce début d'année nous ont démontrées que l'écoulement s'y faisait parfaitement



Afin de maintenir ce bon fonctionnement nous demandons aux riverains de ne rien y jeter végétaux compris.

- ***-Le canal d'irrigation***

Situé au pied des coteaux, il récupère toutes les eaux des pentes ainsi que les eaux pluviales du quartier Gassan. Dès l'an dernier, nous avons fauché une partie de ce cours d'eau. Cette année, l'association C.I.E.L. (insertion) a fauché et tronçonné sur toute la longueur du canal (2,5 kms sur Tarsacq) les très nombreux arbres, ronces, et fougères.

Coût : 1300 euros

### ***Le chemin de la station d'épuration***

Arpenté et classé dernièrement en chemin rural (Chemin de Déça), ce chemin caillouteux menant à la station d'épuration est très dégradé. Afin de le sécuriser le Conseil Municipal a décidé de le bitumer en tri couches, le syndicat d'assainissement nous accompagnant financièrement à 50%

Coût total : 17 910 euros

### ***La salle d'accueil***

- ***Le chauffage de la petite salle***

Les convecteurs électriques ne fonctionnaient quasiment plus pour la plupart et surtout très énergivores ont été remplacés par un chauffage de type « radian », beaucoup plus économique.

Il a été installé sous le plafond, hors de portée afin d'éviter tout choc et détérioration.

Il est programmable et fonctionnel à la demande, par nos soins.

Validé en Conseil Municipal la Société: ASLOR à été retenue.

Coût : 4 999.euros

- ***Mise aux normes***

Nous avons installé un système de coupure générale de type « coup de poing », en cas d'incendie, à la demande de la Commission de Sécurité, validé en commission plénière.

- ***L'école***

Deux vieilles fenêtres en bois ont été remplacées par la société Aluminium Habitat de Laroin, moyennant des fenêtres en PVC.

Coût : 3 592.euros

Subventions CCL : 2102 euros

L'année scolaire s'est clôturée par la fête des écoles organisée par les enseignants et l'Association Sac de Billes. A la fin du spectacle, les enfants ont remercié chaleureusement leur maître Monsieur CURUTCHET rejoignant son Pays Basque suite à sa mutation.



Monsieur le Président du SIVU et Madame le Maire lui ont adressé leurs remerciements pour son implication auprès des enfants et lui souhaitant une bonne continuité.

### ***Le city stade :***



Suite aux demandes répétées de jeunes de Tarsacq à la Mairie, Madame le Maire a abordé avec eux le projet du City stade.

Deux jeunes se faisant porte-parole de leurs copains ont participé à l'élaboration du projet et avec l'accord du fournisseur, Samuel a été intégré dans l'équipe de montage de la structure.

Tout ceci validé par délibération en Conseil Municipal.

Vu son succès croissant, cette installation est un lieu de rencontre fort prisé par notre jeunesse, aussi avec son implantation à proximité de l'école, nos écoliers vont en profiter.

Coût : 47308 TTC

## ***La maison communale***

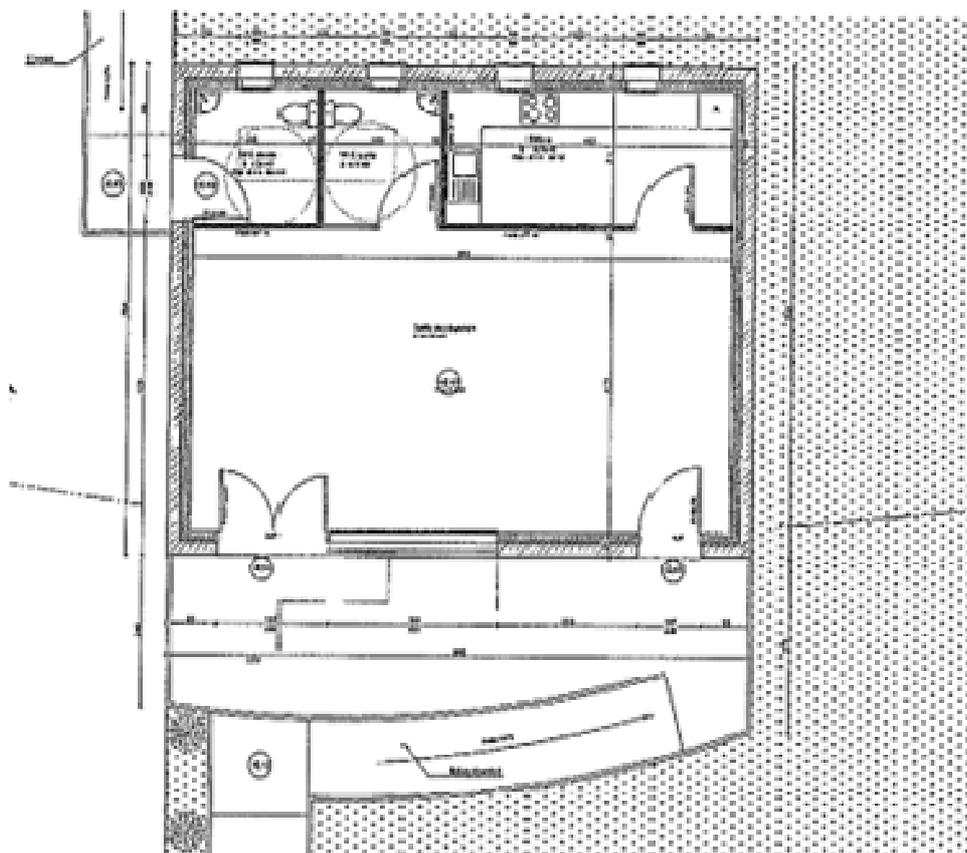
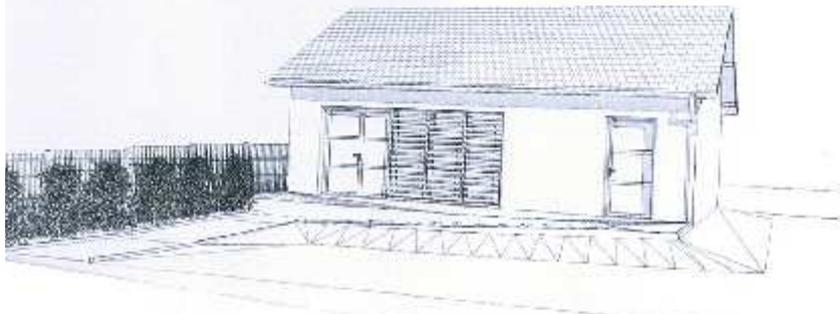
Le préfabriqué est actuellement en très mauvais état pour y accueillir du public. Ses cloisons bougent dangereusement et ses fenêtres tombent de leur cadre...

Le Conseil Municipal a pris la décision de faire une construction en dur, fonctionnelle et de même surface comme le règlement du **PPRI** (plan de protection des risques d'inondation) le permet.

Ce bâtiment utile pour les associations, l'école et les habitants de Tarsacq sera de conception simple, équipé d'un coin cuisine (évier, micro-ondes, étagères...) et deux WC adaptés aux personnes à mobilité réduite dont un destiné à l'école.

Suite aux appels d'offres effectués, les entreprises retenues selon un cahier de charges et les moins disantes, débiteront le chantier ce dernier trimestre 2013.

Coût HT: 105 118.13 euros la construction



## ***La sirène communale***

Sa fonction étant de prévenir la population en cas de risque industriel ou d'inondation, l'Etat et la société Yara vont effectuer les travaux nécessaires pour qu'elle soit fonctionnelle.

Un petit rappel sur le comportement à tenir lors

- **d'une alerte industrielle avec risque chimique :**

Confinement dans la maison ou appartement, en fermant toutes les ouvertures et toute ventilation électrique. Attendre la fin d'alerte donnée sur les ondes de radio PAU BEARN.

- **Pour les risques d'inondations**

Un plan de sauvegarde communal existe, Quand le plan est enclenché par l'autorité communale Mr le Préfet avertit tous les services pour venir en aide (pompiers, gendarmerie...)

En attendant l'arrivée des secours il est conseillé de surélever les appareils électroménagers ou tout mobilier Les résidents rejoignent l'étage de l'habitat ou se rendent au point de rassemblement situé à l'église.

Nous ne voulons pas vous impressionner par ces informations mais seulement vous conseiller.

## ***Le défi du cœur de Monsieur Guy Amalfitano***

Le 17 Mars 2013, la commune accueillait Monsieur Guy Amalfitano, parti la veille d'Orthez pour un périple de 5500 kilomètres à travers la France avec 175 jours de course non-stop sur une jambe et ses deux béquilles. Amputé de sa jambe droite à 18 ans suite à un ostéosarcome, (la plus fréquente des tumeurs malignes prenant naissance dans l'os) Ce défi étant une démarche de collecte de dons reversés à la Ligue contre le cancer.

Enfants, parents et grands-parents, amis, les élus, tous admiratifs de cet homme et de son esprit de solidarité l'ont accompagné dès l'entrée du village vers la mairie où une collation était offerte.

Poursuivant son défi vers Pau, encouragé par les Tarsacquais qui ont fait preuve eux aussi d'une belle solidarité ainsi que deux associations locales : l'Acca, le Foyer Rural ont permis de récolter 379,20 € La Mairie encourageant cette initiative a alloué une subvention de 200 €.



## ***Les ateliers jeunes***

Ils se sont déroulés dans une bonne ambiance, entourés par Claude, employé municipal et Jacques bénévole, ils ont rafraîchi et peint des tables et bancs, les barrières de l'aire de pique-nique et des salles, un abri bus.

La semaine s'est terminée par un repas pris en commun en toute convivialité, En attendant d'avoir leur bourse payée par le trésor public, Mme le Maire leur a remis une attestation de reconnaissance.



Merci pour leur implication et à l'année prochaine !

## ***Cérémonie citoyenneté***

Les jeunes électeurs atteignant l'âge de leur majorité sont inscrits d'office sur la liste électorale par les services de l'INSEE

En présence d'un membre de la commission, Mme le Maire a reçu ces nouveaux électeurs en leur rappelant leurs droits mais aussi leurs devoirs envers la société, ainsi les invitant à lire le livret d'information civique qu'elle leur a remis avec la carte d'électeur.



## ***Vœux de Mme le Maire***



Etaient conviés tous les habitants de la commune avec les nouveaux résidents, les responsables associatifs, les directeurs d'écoles, le président du SIVU Abos-Tarsacq, le personnel communal, intercommunal ainsi que la brigade de gendarmerie, la brigade des sapeurs-pompiers accompagnés de Mr le Conseiller Général.

La cérémonie pleine de partage, de reconnaissances s'est clôturée au tour d'un pot d'amitié.

## ***Le repas des Aînés***

Une soixantaine de convives se sont retrouvés autour d'un délicieux repas, animé par un joli duo musical : la fille au violon et la maman au synthétiseur ont interprété plusieurs titres, repris par des invités conquis!



Un bon moment de convivialité

## **La voie verte :**

Cette voie piétonne, programmée de Lourdes à Bayonne est créée et financée par le Conseil Général. Proposée aux personnes désireuses de promenades à pieds, en vélo, en rollers, elle longe le gave sur un parcours bitumé et semi ombragé, accessible aux personnes en fauteuil.

L'office du tourisme cœur de Béarn a présenté cette voie aux hébergeurs lors de leur réunion annuelle. Malheureusement, les fortes crues du Gave ce printemps, ont détérioré quelques tronçons de route qui seront remises en état dès que possible.



Bonnes balades !

## ***Animations culturelles***

Tarsacq a bénéficié de l'animation culturelle amené par le Syndicat Intercommunal de Monein, qui s'adresse à tout public avec des séances spécifiques aux écoles.

Par le succès des séances précédentes, une soirée est prévue au cours du mois de novembre. Nous comptons sur vous pour partager ce moment de détente.

## ***Logement communal***

L'appartement communal sera à nouveau disponible à partir du 1 janvier 2014. Par son volume, il est évident qu'il s'adresse à une famille avec enfants.

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

## ***Diverses informations***

- ***Aides aux étudiants :***

Une aide financière est possible aux étudiants en études supérieures par le biais de la CCL, après constitution d'un dossier et validé en commission.

S'adresser à la **CCL : 05 59 60 03 46**

- ***Transport à la demande :***

Mis en place par la CCL et le Conseil Général afin de faciliter le déplacement des personnes dépourvues de moyens de transport. Pour tout renseignement et inscription appeler

Numéro Vert **0 800 64 24 64**

- ***Services des déchets :***

### **Containers de compostage :**

N'hésitez pas à appeler la CCL qui le fournit et le livre à votre domicile

Numéro d'appel **05 59 60 03 46**

**Le ramassage des ordures ménagères** s'effectue tous les mercredis après-midi

**Le tri sélectif** une fois par quinzaine

**Déchèterie intercommunale** située à Monein : tel : **05 59 21 48 59**

Dépôts de végétaux, d'encombrants, remblais, vêtements :

Jours et horaires d'ouverture : Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi : **9h à 12h et 13h30 à 18h**

- ***Economie d'énergie :***

Aides à l'amélioration énergétique de l'habitat, au diagnostic énergétique, à la rénovation thermique, aux équipements performants, aux équipements de ventilation.

Permanences en Mairie de Monein : **4ème vendredi du mois**

Numéro d'appel : **0559 60 73 49**

- ***Récupération des téléphones portables :***

La commune de TARSACQ s'est inscrite dans la démarche de recyclage des mobiles, proposé par France Télécom. Un carton de collecte est mis à la disposition à la Mairie.

Tous les mobiles collectés sont confiés à un partenaire unique du secteur de l'emploi social et solidaire : **les ateliers Bocage**, affiliés à Emmaüs International. Depuis 2008, 25 emplois ont été créés en sachant qu'un emploi est créé tous les 12000 mobiles collectés.

## ***Etat civil 2012***

***Naissances : 3***

***Mariages : 3***

***Décès : 1***